



EI MAA TAPU FENUA ITI
EI FAITO ITE MAITAI NO TE TAATOA
EI MAA OHIPA PAPU

- UNE TERRE
- UNE EDUCATION
- UN EMPLOI

COMMUNIQUE REPORT DE LA REFORME DE LA RETRAITE

Le Comité Directeur de la confédération syndicale A TI'A I MUA réuni le mercredi 15 mars 2018 prend acte du retrait de l'ordre du jour de l'Assemblée de la Polynésie française du projet de Loi du Pays relatif à la réforme de la retraite.

Ce n'est que reculer l'échéance. Les 3 milliards de déficit de la retraite en 2018 et le déficit cumulé de 36,5 milliards depuis 10 ans rendent la réforme indispensable. Les réserves ne couvriront plus longtemps le déficit. Si rien n'est fait toutes les pensions diminueront. Les retraités et les salariés, futurs retraités, en seront les principales victimes. A TI'A I MUA n'abandonnera pas le combat.

Cette réforme doit nécessairement s'inscrire dans le cadre de la réforme globale de la Protection Sociale Généralisée incluant la retraite, la maladie, la famille, la solidarité.

Nous attendons des partis politiques, candidats à l'élection, non des promesses de campagne vagues, mais des engagements sérieux, clairs et précis. Il appartiendra à la majorité issue des élections territoriales de mai 2018 de prendre ses responsabilités et de trouver les solutions avec la société civile et les partenaires sociaux.

Le Comité Directeur
De la Confédération A TI'A I MUA

La Confédération
Le Secrétaire
Général

8-6